

La Roche-sur-Yon, le 31 août 2018

Nouvelle scène de musiques actuelles : la maîtrise d'œuvre choisie



L'Agglomération yonnaise s'engage à créer les conditions d'une culture accessible à tous sur l'ensemble du territoire en développant des équipements de qualité.

En février 2017, l'Agglomération a approuvé la construction d'une nouvelle scène de musiques actuelles (SMAC) à La Roche-sur-Yon, en lieu et place du bâtiment SERNAM situé boulevard Leclerc. Unique en Vendée, elle vient compléter l'offre culturelle du territoire en prenant appui sur la richesse créative et la cohésion sociale qui caractérisent les musiques aujourd'hui. **Suite à un appel à projets, le jury de concours a retenu le groupement « Chloé Bodart/Construire »* pour la maîtrise d'œuvre du futur équipement.**

Le projet architectural

L'originalité de la proposition architecturale a particulièrement retenu l'attention du jury : les matériaux bois et béton sont ici mariés pour offrir un confort à la fois acoustique et esthétique aux spectateurs. Salles chaleureuses, lieux conviviaux, ce nouvel équipement d'une superficie de 2326 m² (répartis en 3 niveaux – rez-de-chaussée et 2 étages) offre également un esprit de partage et d'ouverture sur l'extérieur grâce à des terrasses et des balcons.

A l'intérieur, le public pourra être accueilli dans 2 salles de concert :

- une grande salle de 800 places sur trois niveaux avec au rez-de-chaussée la scène, la fosse et le pourtour, au premier étage le balcon et les gradins et au deuxième étage les équipements techniques;
- une salle-club de 200 places au premier étage.

Cette configuration permettra ainsi aux spectateurs de découvrir des artistes confirmés de grande renommée comme des artistes émergents. Le deuxième étage sera consacré à la partie administrative et à l'accueil-restauration des artistes et des techniciens.

Calendrier

- Septembre 2018 à mai 2019 : études de conception
- Septembre 2019 : consultation des entreprises
- Octobre 2019 à juin 2021 : réalisation des travaux
- Septembre 2021 : ouverture aux usagers

Budget

Une enveloppe financière de 4 554 000 € HT (valeur février 2018) est consacrée aux travaux, avec une participation de l'Etat (DRAC), de la Région Pays de Loire et du Département de la Vendée.

**C'est notamment Chloé Bodart et l'agence Construire qui ont été choisis pour la réhabilitation de l'ancien hangar aux douanes de La Rochelle en salle de musiques actuelles aujourd'hui connu sous le nom de La Sirène.*



Contact presse

Malvina SIRISAWAT – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr

Yan BALAT – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – yan.balat@larochesuryon.fr